



Ma mère a été mise en maison de retraite, sans que je sois averti

Par **Micapicon**, le **27/10/2023** à **16:34**

Bonjour,

Nous sommes six enfants.

Je n'ai pas de contact avec le reste de la fratrie, hormis un frère habitant l'île d'Oléron.

Ma mère a 92 ans, veuve, propriétaire de sa maison en indivision avec ses enfants à Noyon dans l'Oise.

Je viens de recevoir un courrier de ma sœur aînée m'indiquant de notre mère est en maison de retraite depuis le 15 septembre 2023, de façon définitive.

Je ne sais pas dans quelle maison de retraite.

Je ne connais pas le montant mensuel de celle-ci.

Je ne connais pas le montant de la retraite de ma mère,
ni ses économies en banque pour palier au différentiel de coût.

Sachant que la maison est en indivision, elle peut être louée,

si l'ensemble de la famille est ok.

Est-ce que ma sœur qui a la procuration sur les comptes de ma mère et qui gère le dossier a

t'elle obligation de me fournir ces éléments nécessaires pour que je sois informé, sachant que je n'ai pas reçu de courrier à signer de la part de la maison de retraite ?

En vous remerciant pour vos conseils.